

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
2005-006-FR
Luxembourg, le 28 février 2005

ROUMANIE : LA BEI ACCORDE DES PRETS POUR UN MONTANT DE 79 MILLIONS D'EUR EN VUE DE MODERNISER LE SECTEUR DE LA SANTE ET D'ASSAINIR L'ENVIRONNEMENT

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé deux prêts en Roumanie :

- **le premier, d'un montant de 66,4 millions d'EUR, est destiné à financer des projets à l'appui du secteur de la santé ;**
- **le second, de 12,6 millions d'EUR, vise à soutenir les investissements permettant d'améliorer l'approvisionnement en eau dans les villes petites et moyennes.**

L'objectif du premier prêt est de dispenser des soins de meilleure qualité en maternité et en néonatalogie, ainsi que de moderniser les services d'urgence et les soins de santé primaires en milieu rural. Le projet sera mis en œuvre dans les 42 comtés que compte la Roumanie, y compris la capitale, Bucarest. Il contribuera à réduire la mortalité infantile et maternelle, ainsi que la mortalité générale en milieu rural. Il vise en particulier à promouvoir la modernisation des services et des infrastructures de santé, et à fournir un appui en matière de politique et de planification à l'administration nationale chargée du secteur de la santé.

Ce prêt concerne la deuxième phase d'une série d'investissements entrepris par le gouvernement roumain dans le cadre d'une vaste réforme des soins de santé en Roumanie. Il sera cofinancé par la Banque mondiale et l'État roumain.

Le deuxième prêt est destiné à soutenir la mise en œuvre du programme de développement des infrastructures des villes petites et moyennes (*Small and Medium Towns Infrastructure Development Program*, SAMTID) élaboré par le gouvernement. Ce programme a été conçu pour encourager les petites municipalités au sein d'un même comté à se regrouper en associations et à déléguer l'exploitation et la gestion de leurs services des eaux à des compagnies exploitantes régionales. Il a pour but de transformer les services municipaux fragmentés en des compagnies d'utilité publique plus grandes, opérant à l'échelle du comté, et qui exercent leurs activités selon des principes commerciaux.

Il aboutira à une amélioration des services d'approvisionnement en eau et permettra de réaliser des économies et de réduire les déperditions grâce au remplacement de conduites et de pompes vétustes et à l'installation de compteurs. Dans sa première phase, le programme couvrira cinq comtés du pays. Le prêt de la BEI sera combiné à des aides octroyées dans le cadre du programme européen Phare et à des ressources allouées par l'État roumain.

M. Wolfgang Roth, vice-président de la BEI, a commenté les deux prêts en ces termes : « *Les investissements réalisés permettront d'améliorer la qualité des soins de santé, de soutenir la réforme du secteur de la santé en Roumanie et d'accroître l'efficacité des services d'approvisionnement en eau. Afin d'accélérer le processus de rattrapage économique en Roumanie, la BEI envisage de consentir davantage de prêts à l'appui de projets qui renforcent l'intégration du pays dans l'Union européenne, en particulier dans les secteurs des transports, de l'environnement, de la santé et de l'éducation.* »

Note aux responsables de publication :

Institution financière de l'Union européenne, la BEI a pour mission de concourir à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres par le financement d'investissements viables. À l'extérieur de l'Union, la BEI finance des projets d'investissement qui contribuent à l'intégration européenne des pays en voie d'adhésion, à savoir

la Roumanie et la Bulgarie, ou qui soutiennent la réalisation des politiques européennes de coopération et d'aide au développement.

Depuis 1990, la BEI a accordé des prêts en Roumanie pour un montant atteignant, à l'heure actuelle, 3,4 milliards d'EUR, à l'appui de projets qui favorisent l'intégration du pays dans l'Union européenne et qui l'aident à remplir les critères d'adhésion en vue de son entrée dans l'UE, prévue en 2007.

Pour des informations complémentaires, prière de contacter M. Dušan Ondrejčka (mél. : d.ondrejicka@bei.org, tél. : +352 4379 2142) ou de consulter le site Internet de la BEI : <http://www.bei.org>.